

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue. | | |

LE

Naturaliste Canadien

Vol. VII. CapRouge, Q., SEPTEMBRE, 1875. No. 9.

Rédacteur : M. l'Abbé PROVANCHER.

FAUNE CANADIENNE.

LES POISSONS.

(Continué de la page 232).

VI. Fam. LABROIDES. *Labroidæ.*

Corps oblong et couvert d'écaillés avec une dorsale unique, quelquefois divisée en deux, dont les piquants sont garnis à leur base d'un lambeau membraneux. Mâchoires garnies de dents et munies de lèvres charnues, souvent extensibles. La bouche est de plus fournie de trois os pharyngiens garnis de dents quelquefois *en pavé* et d'autre fois en pointes ou lames, qui leur servent à écraser les mollusques et crustacés dont ils se nourrissent. Deux de ces os sont situés en haut, et un autre plus grand leur est opposé en bas. Ecaillés généralement brillantes, reflétant les couleurs les plus vives.

Le principal caractère de cette famille, et celui qui lui a valu son nom (1), est la forme des lèvres qui, charnues et extensibles, donnent souvent à ces poissons un aspect tout à fait singulier. Ces lèvres leur servent à saisir sur les fonds les mollusques, crabes et autres crustacés dont ils se

(1) Labroides, de *labrum*, labre, lèvres.

nourrissent, pour les soumettre ensuite au jeu des moulages qu'ils possèdent dans leurs os pharyngiens.

La plupart de ces poissons ont une chair filandreuse, peu délicate; quelques espèces cependant, comme les Cténolabres, sont recherchées pour la table. Des dix-huit genres que possèdent cette famille, trois seulement sont représentés dans notre faune.

Sans dents en velours aux pharynx ;

Os operculaires dentelés..... 1. **Ctenolabrus**.

Os operculaires simples, entiers..... 2. **Tautoga**.

Avec dents en velours au pharynx..... 3. **Corvina**.

1. Gen. CTÉNOLABRE. *Ctenolabrus*, Valenciennes.

Corps allongé. Préopercules denticulés. Bouche avec une bande de dents en velours en avant, et des dents coniques sur les mâchoires en arrière. Trois rayons épineux à la nageoire anale.

Poissons d'eau salée qu'on recherche pour la table. Deux espèces dans nos eaux du Golfe.

1. **Le Cténolabre chogset.** *Ctenolabrus ceruleus*, DeKay; *Labrus chogset*, Mitch.; *Crenilabrus burgall*, Schveppf.—Vulgairement *tanche* dans le golfe, à Gaspé, dans la Baie des Chaleurs &c.; Angl. *The Common Connor*; *Common Bargall*; *Blue Fish*.—Long. de 6 à 14 pouces. Formule ptérygiale : D. 18-10; P. 15; V. 6; A. 13; C. 16.

De couleur fort variable où cependant d'ordinaire domine le bleu, quelquefois d'une teinte uniforme de brun cu de couleur de rouille. Souvent de petites lignes bleues sur la tête en manière d'hieroglyphes. Pupilles noires, iris d'un beau blanc d'argent.

Corps allongé, légèrement déprimé sur la tête et portant une convexité en avant de la dorsale. Préopercule finement denticulé dans toute sa partie postérieure.

Mâchoires égales et armées de dents nombreuses, la supérieure susceptible de s'allonger en avant. Lèvres grandes et charnues.

La dorsale qui s'élève vis-à-vis l'angle postérieur de l'opercule, se termine peu en avant de la caudale.

Elle porte 18 rayons épineux dont la membrane connective est libre au sommet, figurant un filament détaché; le premier rayon est très court et les suivants vont en s'élevant jusqu'à la partie membraneuse, celle-ci est arrondie lorsqu'elle est étendue.

Les ventrales sont un peu en arrière des pectorales, elles ont le premier rayon épineux.

L'anale porte trois rayons épineux, à membrane munie de filaments comme dans la dorsale.

La caudale est presque carrée à son extrémité.

Ce poisson est en abondance sur les côtes du Massachusetts, les marchés de Boston en sont toujours amplement pourvus. Il est aussi fort commun sur les côtes de Gaspé, dans la Baie des Chaleurs etc. Sa longueur commune est de 8 à 10 pouces. On le prend à la ligne avec toute sorte d'appas, et il constitue un excellent mets. Les pêcheurs, dans le voisinage de Boston, le prennent au filet, et l'enferment dans des coffres à claire voie où ils le gardent vivant pour l'avoir toujours frais pour les besoins du marché.

2. Le Cténolabre mouché. *Ctenolabrus uninotatus*. Cuvier.—
Angl. *The Spotted Burgall*.—Longueur 4 à 8 pouces.

Plusieurs naturalistes veulent que ce ne soit qu'une variété du précédent, présentant une différence de coloration particulièrement due à l'âge, étant d'opinion que les taches qu'il porte disparaissent en vieillissant. Mais plusieurs autres aussi, parmi lesquels se rangent Cuvier et Valenciennes en font une espèce distincte. Quoiqu'il en puisse être, voici en quoi il diffère du précédent.

La forme est absolument la même ainsi que la disposition et la composition des nageoires. Sa couleur est tantôt d'un fond verdâtre avec taches cuivrées, et tantôt d'un fond rougeâtre avec taches et points noirs répandus sur tout le corps y compris même les nageoires.

L'Hon. P. Fortin, l'ex-commandant de la *Canadienne*, qui croit aussi que c'est une espèce différente, dit en avoir pris un en Octobre dans la Baie de Gaspé, mesurant deux pouces et demi. Sa couleur était olivâtre, ses écailles petites et bien marquées. La bouche était grande et les yeux noirs. Mais la tache la plus remarquable, et qui d'après Mr. Fortin lui a valu son nom spécifique, est une tache ovale de couleur bleuâtre sur les trois premiers rayons mous de la dorsale.

Les pêcheurs du Golfe mangent souvent les Cténolabres, mais n'en ont jamais fait un objet d'exportation, ne songeant pas même à les offrir sur nos marchés.

2. Gen. TAUTOGUE. *Tautoga*, Dekay.

Mâchoires munies d'une double rangée de dents. Opercules et préopercules sans denticulations ni épines, et nus ou avec des écailles peu nombreuses.

Une seule espèce.

Le Tautogue d'Amérique. *Tautoga Americana*, Dek.; *T. nigra*, Mitch.; *Labrus Americanus*, Storer.—Angl. *The Tautog*; *Blak fish*.—Longueur 6 à 18 pouces.

Formule ptérygiale: D. 28; P. 15; V. 6; A. 11, C. 15.

Corps arqué régulièrement depuis le museau jusqu'à l'extrémité de la dorsale. Couleur ordinairement d'un noir bleuâtre sur le dos, varié de bandes et de taches plus foncées; ventre blanchâtre. Pupilles noires, iris argentées.

Dorsale vis à vis les pectorales, avec 17 rayons épineux portant des filaments libres à leur base.

Ventrales peu en arrière des pectorales, foncées en dessus, blanches en dessous; les rayons extérieurs épineux.

Anale vis-à-vis les derniers rayons épineux de la dorsale, ses trois premiers rayons épineux. Caudale à l'extrémité presque droite.

Comme ce poisson est très abondant sur les côtes du Massachusetts, nous pensons qu'il doit se rencontrer aussi dans notre Golfe, bien que nous n'en ayons d'autre preuve que des descriptions fort équivoques que nous en ont données des pêcheurs. Mr. Fortin ne le mentionne pas parmi ceux qu'il a rencontrés.

C'est surtout à Plymouth et à Wellfleet qu'on fait en grand la pêche du Tautogue pour en approvisionner les marchés de Boston et de New-York.

Ce poisson est jugé d'ordinaire l'égal du Chogset, mais il a de plus l'avantage de pouvoir être salé, et c'est alors un mets de recherche pour les gourmets.

On en a pris qui pesaient jusqu'à 15 livres, mais généralement son poids varie de une à deux livres.

III. Gen. CORB. *Corvina*, Cuvier.

Dos portant une convexité très prononcée en arrière de la tête. Bouche fournie d'os pharyngiens munis de nombreuses dents en pavé. Opercules armés de pointes.

Ces poissons appartiennent exclusivement aux eaux douces.

Une seule espèce dans notre faune.

Le Corb gris. *Corvina oscula*, Cuv.; *Amblodon grisea*, Less.—Vulg. *Tête de bélier*; Angl. *The Sheepshead*; *White Perch*.—Longueur de 18 à 30 pouces.

Dorsale à 33 rayons dont 9 épineux, ces derniers augmentant en longueur depuis le premier jusqu'au dernier. Anale à 8 rayons dont 2 épineux, le second très-fort. Dos arqué et gibbeux, à écailles plus courtes que larges. Yeux gros, bouche assez petite. Couleur d'un gris bleuâtre sur le dos, plus foncée sur la nuque. Ventre d'un blanc grisâtre.

Bouche portant au pharynx des os munis de dents fortes, arrondies, formant des moulanges pour écraser les mollusques et crustacés dont ils se nourrissent. La mâchoire supérieure est en outre munie en avant d'une rangée de dents pointues et égales.

Ce singulier poisson, qui est assez commun dans le lac Ontario et surtout dans les environs de Toronto, se montre aussi jusqu'à Québec. On en a pris l'été dernier dans le voisinage de cette ville qui mesurait près de 30 pouces de longueur. Le soulèvement subit du dos un peu en arrière des yeux donne à ce poisson un aspect tout singulier lorsqu'il est vu de côté. C'est à ce soulèvement sans doute qu'il doit son nom vulgaire de *tête de bélier*.

Mais la partie la plus remarquable du Corb est sans aucun doute sa bouche avec ses formidables moulanges. Imaginez une première pièce de pas moins de 4 pouces de diamètre, toute garnie de grosses dents arrondies, à têtes en velours, et pressées les unes contre les autres sans laisser de vides, sise sur la partie inférieure du pharynx, comme la meule fixe sur laquelle viendront jouer deux autres pièces plus petites, mais mobiles, c'est-à-dire susceptibles de s'écarter et de se rapprocher, et semblablement munies de grosses dents en pavé, ces dernières situées sur la partie supérieure de l'arrière-bouche. Ce sont là les moulanges qui serviront à broyer les unios et autres mollusques dont ce poisson fait sa nourriture.

Bien que de qualité médiocre, ce poisson se voit assez souvent sur les tables. Une autre espèce, le Corb de

Richardson, *Corvina Richardsonii*, qui se trouve particulièrement dans le lac Huron, est beaucoup plus estimée pour la table.

Lorsque, comme nous, on a été privé de l'avantage de recueillir la science de la bouche de professeurs habiles et bien renseignés, et qu'on est réduit à n'avoir d'autres guides que ses livres dans l'étude de la nature, il arrive souvent qu'il faut attendre longtemps pour la solution de difficultés que l'observation nous fait rencontrer fortuitement, et sur lesquelles souvent les auteurs se sont peu arrêtés. Tel est le cas pour nous avec le Corb. En 1865, étant curé de Portneuf, comme on connaissait notre goût pour l'étude de nos productions naturelles et qu'on nous avait vu mainte et mainte fois à la recherche de spécimens de tout genre, on nous apporta un jour un os de forme assez singulière, simulant passablement un crâne par sa partie supérieure, mais tout garni sur sa face inférieure de nombreuses dents grosses, arrondies, et pavant toute la surface, qu'on nous dit avoir été trouvé sur la grève, à Lotbinière. Ce doit être, nous dîmes-nous, un crâne d'animal marin, que quelque voyageur à bord des bateaux à vapeur aura laissé échapper à l'eau et que le flot aura jeté sur la rive. Mais quel animal a jamais pu porter des dents sur le crâne, et de quelle façon une mâchoire quelconque pourrait-elle ensuite s'adapter à ce crâne?..... Nous en étions là avec nos questions sans pouvoir leur trouver de solution. Nous feuilletions nos auteurs et français et américains, et nous ne trouvions pas même quelque chose d'approchant de la singulière pièce. Mettons-là toujours en réserve, nous dîmes-nous, et attendons. Peut-être que quelque visiteur entendu pourra tôt ou tard nous donner la solution de notre embarras.

En Juillet 1874, nous allons visiter un jour Mr. Bé langer, le taxidermiste, à son laboratoire de l'Université Laval.—Mais quel poisson avez-vous là, dîmes-nous en apercevant un Corb qu'il était à monter.—C'est un Corb, *Corvina oscula*, Cuvier, c'est le poisson que les Anglais appellent *Sheepshead*.—Mais où a-t-il été pris?—Ici à Québec, hier même. Regardez-lui dans la bouche, continua Mr.

Bélanger, vous verrez qu'il est encore plus singulier par les armatures qu'il porte là, que par la forme bombée de son dos.—Nous lui ouvrîmes la bouche et reconnûmes de suite des pièces semblables à celles qu'on avait trouvée à Lotbinière. Nous pûmes facilement nous convaincre alors que ce que nous avions pris pour un crâne était tout au contraire l'os pharyngien inférieur du Corb ; et voilà pour quoi nous ne trouvions pas moyen d'ajuster des mâchoires à ce prétendu crâne.

Il est probable que ces grosses dents en velours se reproduisent à mesure qu'elles se perdent, car dans la pièce que nous avons, il y a plusieurs vides et plusieurs dents aussi beaucoup plus courtes que les autres, semblant n'être qu'au commencement de leur croissance.

Nous avons rangé le Corb dans la famille des Labroïdes, bien que Cuvier le place dans une autre famille, dont il est presque le type, celle des Sciénoïdes. Ses opercules avec pointes semblent en effet, le rapprocher des Percoïdes, mais d'un autre côté sa formule ptérygiale l'associe étroitement aux Labroïdes. Attendons que de nouvelles études viennent faire disparaître toute incertitude à ce sujet.

(A Continuer).

LES ICHNEUMONIDES DE QUÉBEC

ADDENDA ET CORRIGENDA.

(Continué de la page 183).

Gen. MESOSTENUS, Vol. VI, p. 300.

5. Mésostène pieds-roux. *Mesostenus rufipes*. nov. sp.

♀.—Long. .30 pouce. Noir ; le scape, les mandibules, les palpes, les écailles alaires avec un point en avant et une ligne en dessous, les 4 hanches antérieures avec leurs trochantins, blanc. Antennes lon-

gues, filiformes, noires, les 3 premiers articles pâles. Lobes du mésothorax très distincts, le médian proéminent. Ecusson et post-écusson tachés de jaune. Métathorax sub-cylindrique, à lignes soulevées peu apparentes. Ailes hyalines, à nervures brunes, aréole petite, en parallélogramme oblique. Pattes rousses, les jambes et les tarses plus ou moins obscurs. Abdomen allongé, à pédicule assez long, égal dans toute sa longueur, noir avec les sutures entre les segments blanches, de même que l'extrémité. Tarière presque aussi longue que l'abdomen.

Un seul spécimen ♀. Très belle espèce, d'un noir poli et brillant sur le thorax.

6. Mésostène pieds-pâles. *Mesostenus pallipes*. nov. sp.

♀—Long. .21 pouce. Noir; le scape en dessous, les écailles alaires, les hanches avec les 4 pattes antérieures, blanc ou jaune pâle. Antennes filiformes, brunes, pâles à la base. Lobes du mésothorax distincts quoique d'égale hauteur. Ecusson noir. Ailes hyalines, à nervures brunes, pâles à la base, aréole petite, presque carrée, stigma grand, noir. Pattes postérieures jaunâtres, leurs jambes avec leurs tarses plus ou moins bruns. Abdomen à pédicule moyen, noir avec une tache jaunâtre au milieu de chaque segment, ces taches plus larges au sommet qu'à la base et formant dans leur ensemble une bande longitudinale jaunâtre, extrémité blanche ou jaunâtre; tarière à peine de la moitié de la longueur de l'abdomen.

Un seul spécimen ♀. Espèce bien distincte.

7. Mésostène cornes-noires. *Mesostenus nigricornis*. nov. sp.

♂—Long. .30 pouce. Noir; la face au dessous des antennes, les mandibules, les palpes, la première paire de hanches avec les 4 trochantins antérieurs, blanc. Antennes sétacées, plus longues que le corps, noires, le scape taché de blanc en dessous. Ecaillés alaires blanches. Impressions du mésothorax très distinctes; métathorax à lignes soulevées très apparentes avec une petite pointe en arrière. Ailes hyalines, stigma grand, noir, taché de blanc à la base, nervures brunes, aréole pentagonale, non très petite. Abdomen allongé, étroit, linéaire, entièrement noir. Pattes rousses, les postérieures avec un petit anneau au sommet des cuisses, l'extrémité des jambes, et les tarses, brun plus ou moins foncé; les 4 hanches postérieures rousses.

Deux spécimens ♂.

8. Mésostène soyeux. *Mesostenus sericeus*. nov. sp.

♂—Long. .25 pouce. Noir avec une courte pubescence blanche soyeuse, très abondante sur la face; le scape en dessous, les mandibules,

les palpes, les écailles alaires avec les 4 hanches antérieures et leurs trochantins, blanc. Antennes longues, filiformes, noires. Thorax poli, brillant en dessus, mésothorax à impressions très distinctes; métathorax sans pointes. Abdomen allongé, linéaire, plus gros vers l'extrémité, entièrement noir, le pédicule long, canaliculé. Ailes hyalines, iridescentes, stigma grand, brun, aréole petite, pentagonale. Pattes rousses, les postérieures avec les trochantins noirs et les jambes et les tarses obscurcis de brun.

Un seul spécimen ♂.

9. Mésostène annelé. *Mesostenus annulatus*. nov. sp.

♂—Long. .32 pouce. Noir; la face, les palpes avec un anneau aux jambes, blanc ou jaune pâle. Antennes grenues, sétacées, brunâtres en dessus, roussâtres en dessous, avec anneau blanc au de là du milieu. Orbites roux, élargis en arrière des yeux. Écailles alaires avec une petite ligne en avant et une autre au dessous, jaune-roussâtre; écusson et post-écusson, jaune. Lobes du mésothorax indistincts; métathorax à lignes peu soulevées. Ailes légèrement enfumées, nervures brunes, stigma roussâtre; aréole petite, pentagonale. Pattes rousses, les postérieures avec le sommet des cuisses et des jambes, la base de ces dernières et leurs tarses, noir; un anneau pâle à toutes les jambes un peu au dessous de la base. Abdomen assez long, à pédicule légèrement élargi en arrière, entièrement roux, l'extrémité un peu obscurcie.

Un seul spécimen ♂. Espèce bien caractérisée.

10. Mésostène à tarses blancs. *Mesostenus tarsatus*. nov. sp.

♂—Long. .40 pouce. Noir, abdomen roux; la face, le chaperon, les mandibules, les palpes, le collier en dessus, une ligne sur les bords du prothorax, les écailles alaires avec une petite ligne au dessous, une ligne sur les côtés des l'écusson avec un large anneau aux tarses postérieurs, blanc. Antennes longues, filiformes, noires. Mésothorax à lobes distincts, le médian soulevé; métathorax fortement ponctué ou granuleux, presque sans lignes soulevées. Ailes hyalines, nervures brunes, aréole très petite, carrée. Pattes rousses, les postérieures noires. Les hanches postérieures noires, les 4 antérieures blanches tachées de noir à la base. Abdomen entièrement roux, luisant, allongé, linéaire, le pédicule long, un peu élargi en arrière.

Deux spécimens ♂.

11. Mésostène hanches-blanches. *Mesostenus albicoxus*.
nov. sp.

♂—Long. .23 pouce. Noir; la face au dessous des antennes, les joues, le chaperon, les mandibules, les palpes, les écailles alaires, les 4 hanches antérieures avec leurs trochantins, blanc. Antennes plus longues que le corps, sétacées, noires. Métathorax à lignes soulevées très distinctes. Ailes légèrement obscures, stigma brun, aréole petite, pentagonale. Pattes rousses, les postérieures avec l'extrémité des jambes et les tarses bruns. Abdomen épais à l'extrémité, les segments 2, 3 et 4 et l'extrémité du premier, roux, le reste noir, les segments 2 et 3 rétrécis dans leur partie antérieure.

Un seul spécimen ♂. La forme des segments 2 et 3 de l'abdomen est particulièrement remarquable, ces segments portant comme un pli transversal vers leur milieu et étant diminués dans leur partie antérieure.

12. Mésostène thoracique. *Mesostenus thoracicus*, Cress.

Mesostenus thoracicus, Cress. Proc. Ent. Soc. Phil. III, p. 314,
♂ ♀.

Quatre spécimens ♀ de cette magnifique espèce, dont l'un pris à St. Hyacinthe.

13. Mésostène hanches-rousses. *Mesostenus ruficoxus*.
nov. sp.

♂—Long. .31 pouce. Roux; tête noire avec la face, le chaperon, les mandibules et les palpes, blanc. Antennes sétacées, un peu plus longues que le corps, avec un anneau jaune au de là du milieu, le scape taché de roux en dessous. Écusson et post-écusson blancs, avec une ligne noire dans la suture du métathorax. Ailes légèrement obscures, à nervures brunes, stigma roussâtre, aréole assez grande, presque carrée. Abdomen s'allongeant en massue, roux avec l'extrémité noire, le dernier segment taché de jaune. Pattes rousses, les postérieures avec les tarses blancs.

Deux spécimens ♂, voisin du *fulvus*, Cress. mais en différant par l'absence de marques blanches au thorax.

14. Mésostène apical. *Mesostenus apicalis*. nov. sp.

♂—Long. .22 pouce. Noir; le chaperon, une ligne courte en dedans des yeux, les palpes, les écailles alaires, une petite ligne au-dessous, l'écusson et le post-écusson avec les deux derniers segments de l'abdomen, d'un beau blanc. Antennes plus longues que le corps, sé-

tacées, grenues, d'un noir roussâtre avec un anneau blanc au delà du milieu. Métathorax avec une courte pubescence grisâtre, à impressions peu distinctes ; métathorax à lignes soulevées distinctes, avec un petit mucron aux angles postérieurs. Ecusson grand, aplati, blanc, de même que le post-écusson. Ailes hyalines, quelque peu enfumées, nervures brunes, stigma brun avec une tache blanche à la base, aréole petite, pentagonale, écailles blanches avec une tache jaunâtre en avant. Pattes rousses, les postérieures avec l'extrémité des cuisses et des jambes, de même que les tarsi, noir. Abdomen étroit, à côtés presque parallèles, les segments 1, 2 et 3 roux, 4 et 5 noirs, et le reste blanc, le 1er segment long, élargi et courbé à son extrémité, le 2e avec une impression peu profonde de chaque côté.

Un seul spécimen ♂, bien distinct par la coloration de son abdomen.

La table pour la distinction des espèces peut maintenant se lire comme suit :

Thorax noir ;

Abdomen noir ;

Abdomen noir avec taches blanches ;

Segments abdominaux marginés de blanc ;

Un anneau blanc aux antennes.... 1. *jocosus*, Pr., VI, 300.

Point d'anneau aux antennes..... 5. *rufipes*, Pr., VII, 263.

Segments abdominaux tachés de

jaune au milieu..... 6. *pallipes*, Pr., VII, 264.

Abdomen entièrement noir ;

Toutes les hanches rouges.... 7. *nigricornis*, Pr., VII, 264.

Les 4 hanches antérieures blanches. 8. *sericeus*, Pr., VII, 264.

Abdomen plus ou moins roux ;

Ecusson jaune ou blanc ;

Un anneau blanc aux antennes ;

Hanches noires..... 2. *longicornis*, Pr., VI, 300.

Hanches rouges ;

Abdomen non taché de blanc

à l'extrémité 9. *annulatus*, Pr., VII, 265.

Abdomen taché de blanc à

l'extrémité..... 14. *apicalis*, Pr., VII, 266.

Point d'anneau aux antennes... 10. *tarsatus*, Pr., VII, 265.

Ecusson noir, sans tache ;

Les 4 hanches antérieures

blanches..... 11. *albicoxus*, Pr., VII, 266.

Toutes les hanches rousses ;

Face blanche, scape noir en

dessous 3. *nitidus*, Pr., VI, 301.

Face noire, scape roux en

dessous..... 4. *rufotinctus*, Pr., VI, 301.

Thorax plus ou moins roux ;

Mésothorax noir. 12. *thoracicus*, Cress. VII, 266.

Mésothorax entièrement roux..... 13. *ruficoxus*, Pr., VII, 266.

Gen. NÉMATOPODE. *Nematopodius*, Gravenh.

Ce sont, d'après Gravenhort, des Mésostènes qui ont l'abdomen allongé, avec la tarière des femelles courte, les antennes grêles, et les ailes de grandeur médiocre, avec une aréole pentagonale, ou petite et carrée. Les pattes sont grêles, le métathorax est coupé obliquement en arrière, et les hanches postérieures semblent le continuer.

Nous rangeons dans ce genre des espèces de Mésostènes qui se distinguent par une aréole beaucoup plus grande; cette aréole étant pentagonale ou presque carrée.

Nous n'en connaissons encore que deux espèces.

Abdomen roux, noir à l'extrémité 1. *Canaensis*.

Abdomen entièrement roux 2. *coxatus*.

1. Nématopode du Canada. *Nematopodius Canadensis*.

nov. sp.

♂.—Long. .37 pouce. Noir ; les palpes, les écailles alaires avec les tarsi postérieurs, blanc. Antennes longues, filiformes, brunes. Dos du mésothorax ponctué, a impressions distinctes ; métathorax dé-olive en arrière, fortement ponctué, les lignes soulevées bien distinctes quoique peu saillantes. Ailes hyalines, iridescentes, à nervures brunes, stigma brun avec une tache claire à la base, aréole très grande, presque carrée, la nervure inférieure étant légèrement anguleuse au milieu ; nervures cubito-discoïdale peu arquée et légèrement flexueuse. Pattes rousses, les postérieures très longues avec le sommet des cuisses et des jambes noir, et leurs tarsi blancs avec la base et l'extrémité noires, toutes les hanches avec les trochantins, noir. Abdomen roux, noir à la base et à l'extrémité, de longueur moyenne, s'élargissant un peu à partir du 2e segment ; pédicule moyen, avec les tubercules stigmatifères en arrière du milieu, élargi au sommet.

Six spécimens ♂. Espèce bien distincte par sa coloration et surtout sa grande aréole carrée. Un spécimen a

les jambes postérieures presque entièrement noires, avec les orbites, le chaperon et une tache à l'extrémité de l'abdomen, blanc.

1. Nématopode grosses-hanches. *Nematopodius coxatus*. nov. sp.

♂—Long. .30 pouce. Noir, abdomen rouge; palpes blancs. Antennes longues, sétacées, noires, quelque peu grenus vers l'extrémité. Thorax fortement granulé, dos du mésothorax sans impressions distinctes; métathorax fortement déclive en arrière, avec les lignes soulevées bien distinctes. Pattes fort longues, noires, les 4 jambes antérieures blanchâtres, les cuisses postérieures avec un anneau roux à la base, hanches postérieures très renflées en dessous. Ailes légèrement lavées de jaune, nervures brunes, aréole grande, presque carrée. Abdomen étroit, linéaire, entièrement roux, à pédicule allongé, peu élargi en arrière.

Un seul spécimen ♂. Les hanches postérieures de cette espèce la font distinguer à première vue.

Gen. BARYCERE. *Baryceros*, Grav.

L'absence d'aréole aux ailes et des antennes plus grosses et comprimées au milieu distinguent particulièrement les Barycères des Mésostènes. La tarière des femelles est à peine plus longue que la moitié de l'abdomen.

Barycère rhopalocère. *Baryceros rhopalocerus*. nov. sp.

♂—Long. .23 pouce. Noir; la face, les palpes, le scape en dessous, les écailles alaires, les 4 hanches antérieures avec les trochantins, jaune pâle. Antennes presque aussi longues que le corps, à articles plus courts que longs, grossies en massue à partir du milieu et delà s'amincissant jusqu'à l'extrémité, d'un jaune roussâtre avec la partie en massue noire. Thorax d'un noir brillant, lobes du mésothorax bien distincts, métathorax à lignes soulevées distinctes. Ailes hyalines, nervures brunes, stigma noir avec une tache blanche à la base, point d'aréole, et la nervure divisant les 2 cellules cubitales assez courte. Pattes d'un roux clair, les postérieures allongées avec l'extrémité des cuisses et des jambes blanche; tarsi pâles. Abdomen roux, noir à la base et à l'extrémité, en ovale allongé, le pédicule moyen, s'élargissant en arrière et portant deux petites carènes.

Un seul spécimen ♂. La forme des antennes ne permet pas de confondre cet insecte avec aucun des genres

voisins, ce grossissement en massue est tout-à-fait remarquable.

Gen. ICHNEUMON, VII, p. 20.

72. Ichneumon d'airain. *Ichneumon Bronteus*, Cress.

Ichneumon Bronteus, Cr. Proc. Ent. Soc. Phil. III, 144.

Un seul spécimen ♂.

73. Ichneumon de Clopin, *Ichneumon Clopini*. Prov. VII, 250.

Deux spécimen ♂.

Gen. ISCHNUS, VII, p. 109.

11. Ischne varié. *Ichnus variegatus*, Prov. VII, p. 250.

Gen. MESOLEPTUS, VII, p. 113.

10. Mésolepte majeur. *Mesoleptus major*, Cress.

Mesoleptus major, Cress. Proc. Ent. Soc. Phil. III, p. 257 ♂.

Un seul spécimen ♂.

11. Mésolepte jambes-pâles. *Mesoleptus tibiator*, Cress.

Mesoleptus tibiator, Cress. Proc. Ent. Soc. Phil. III, p. 259, ♂.

Quatre spécimens ♂.

12. Mésolepte incomplet. *Mesoleptus incompletus*. nov. sp.

♀ — Long. .22 pouce. Noir ; les orbites antérieurs, le chaperon, les mandibules, les palpes, les écailles alaires, jaune pâle. Antennes plus longues que le corps, grêles, filiformes, noires. Métathorax à lignes soulevées bien distinctes. Ailes hyalines, nervures brunes, stigma roussâtre, aréole manquant ou plutôt incomplète, sa nervure supérieure extérieure manquant. Pattes rousses, les 4 hanches antérieures tachées de noir à la base, les postérieures entièrement noires. Abdomen allongé, épaissi et comprimé légèrement à l'extrémité, le premier segment long et grêle, épaissi au sommet ; tarière de la moitié de l'abdomen environ.

Trois spécimens, 1 ♀ et 2 ♂. Bien remarquable par son aréole incomplète.

13. Mésolepte agile. *Mesoleptus oxylus*, Cress.

Mesoleptus oxylus, Cress. Proc. Ent. Soc. Phil. III, p. 262, ♀.

Neuf spécimens ♂ et ♀.

14. Mésolepte de St. Hyacinthe. *Mesoleptus Sancti-Hyacinthi*. Prov. VII, 251.

Quatre spécimens ♂.

15. Mésolepte allié. *Mesoleptus affinis*, Cress.

Mesoleptus affinis, Cress. Proc. Ent. Soc. Phil. III, p. 263, ♂.

Un spécimen ♂.

16. Mésolepte pieds-longs. *Mesoleptus longipes*. nov. sp.

♂—Long. .40 pouce. Noir ; la face, les mandibules, les palpes, les orbites antérieures, les joues au dessous des yeux, les écailles alaires avec une marque en crochet sur les bords latéraux du mésothorax et un anneau aux 4 tarses postérieurs, d'un jaune pâle. Antennes longues, sétacées, noires avec un anneau blanc au delà du milieu. Métathorax à lignes soulevées brin distinctes. Ailes légèrement enfumées, nervures brunes, stigma noir avec une tache blanche à la base, aréole petite, pétiolée. Pattes fort longues, les postérieures surtout noires, les 4 jambes antérieures brunâtres, et les 4 tarses postérieurs avec un anneau blanc au milieu. Abdomen assez grêle, légèrement déprimé, noir, l'extrémité du 2e segment avec les 3e et 4e d'un roux obscur ; le 1er segment long, grêle, s'élargissant insensiblement au sommet, avec les tubercules stigmatifères vers le milieu.

Un seul spécimen ♂, bien reconnaissable par les anneaux blancs des antennes et des tarses.

17. Mésolepte remarquable. *Mesoleptus eximius*, Cress.

Mesoleptus eximius, Cress. Trans. Am. Ent. Soc. II, p. 100, ♂.

Un spécimen ♂.

18. Mésolepte brunâtre. *Mesoleptus fucatus*, Cress.

Mesoleptus fucatus, Cress. Trans. Am. Ent. Soc. II, p. 99, ♂.

Un spécimen ♂.

La clef pour la distinction des espèces peut maintenant se lire comme suit :

Ecusson noir ;

Abdomen noir ;

Une aréole aux ailes ;

Jambes postérieures blanches avec

2 anneaux noirs..... 1. **annulipes**, Cress., VII, 113.

Jambes postérieures noires ou rousses ;

Jambes postérieures rousses... 10. **major**, Cress. VII, 270

- Jambes postérieures noires avec un large
 anneau pâle. 11. **tibiator**, Cress. VII, 270.
 Point d'aréole aux ailes antérieures 12. **incompletus**, Pr. VII, 270.
 Abdomen roux ou roux et noir ;
 Une aréole aux ailes ;
 Scape noir en dessous ;
 Point d'anneau aux antennes. 13. **Oxylus**, Cress, VII, 270.
 Unanneau blanc aux antennes. 16. **longipes**, Pr. VII, 271.
 Scape jaune ou roux en dessous ;
 Abdomen roux au sommet ;
 Antennes jau-
 nâtres. . 14. **Sancti-Hyacinthi**, Prov. VII, 271.
 Antennes noires..... 15. **affinis**, Cress. VII, 271.
 Abdomen noir au sommet.. 2. **flavirictus**, Cress. VII, 114.
 Point d'aréole aux ailes ;
 Face noire..... 3. **micans**, Prov. VII, 114.
 Face jaune..... 4. **depressus**, Prov. VII, 114.
 Ecusson blanc ou roux ;
 Abdomen roux et noir ,
 Tarses postérieurs blancs ;
 Antennes avec un anneau blanc 5. **honestus**, Cress. VII, 114.
 Antennes sans anneau blanc ;
 Une aréole aux ailes 17. **eximius**, Cress. VII, 271.
 Point d'aréole aux ailes..... 18. **fucatus**, Cress. VII, 271.
 Tarses postérieurs noirs..... 6. **maculosus**, Prov. VII, 114.
 Abdomen noir rayé de blanc ;
 Métathorax taché de jaune... 7. **pulcherrimus**, Cress. VII, 115.
 Métathorax sans tache ;
 Mésothorax avec taches jaunes
 aux bords..... 8. **decens**, Cress. VII, 115.
 Mésothorax sans taches aux bords
 antérieurs..... 9. **variabilis**, Prov. VII, 115.

 Gen. POSOCENTRE. *Posocentrus*, nov. genus.

(De *posos*, de quelque étendue, et *kentron*, dard ; allusion à la tarière moyenne des femelles).

Tête assez grosse, en carré transversal vue en dessus ;
 face passablement bombée.

Antennes filiformes, légèrement noueuses, à articles
 plus longs que larges, un peu plus longues que le corps ;

leur premier article assez court, échancré à l'extrémité de haut en bas et en dehors.

Ailes antérieures avec une aréole pentagonale dont le plus petit côté est en dessus, la nervure moyenne passablement arquée.

Pattes grêles, les postérieures longues; tarsi fort longs, à crochets simples; pelote assez petite.

Abdomen allongé, rétréci à ses deux extrémités, à pédicule court, s'élargissant insensiblement vers le sommet, le 2^e segment plus long que le premier et continuant son élargissement, gonflé en dessous et portant à sa base en dessus une impression transversale comme dans les ichneumonides, mais non interrompue au milieu, les segments terminaux se rétrécissant insensiblement, et le dernier fendu pour recevoir la tarière qui est un peu plus courte que lui.

Ce genre se distingue des *Mésopleptes* et des *Tryphons* par la forme de l'aréole de ses ailes qui est pentagonale, et des *Mésostènes* par son abdomen qui est à peine pédiculé et qui porte une impression transversale sur son 2^e segment. Son extrémité fendue pour couvrir la tarière est aussi un caractère qui l'éloigne des uns et des autres, et sa face gonflée l'exclut également du groupe des *Pemphlides*.

Posocentre de Huard. *Posocentrus Huardi*. nov. sp.

♀ — Long. .26 pouce. D'un noir brillant; les mandibules, les écailles alaires avec une petite ligne en dessous et une autre en avant sur les bords latéraux du prothorax, et tous les trochantins, blanc. Face finement ponctuée, renflée pour l'insertion des antennes avec une impression profonde de chaque côté au dessus du chaperon. Antennes longues, filiformes, noires à la base, brunes à l'extrémité. Thorax assez allongé, mésothorax avec impressions distinctes; métathorax, légèrement oblique en arrière, avec lignes soulevées très apparentes, le partageant en aires distinctes. Ailes hyalines, nervures brunes, blanches à la base, stigma roussâtre, aréole pentagonale. Pattes assez longues, grêles, d'un beau roux clair, les 4 jambes antérieures blanches en avant, les postérieures obscurcies aux extrémités et blanchâtres au milieu, leurs tarsi brunâtres. Abdomen allongé, aussi large que le thorax, rétréci à ses deux extrémités, brièvement pédiculé, le premier segment épais à l'extrémité et s'élargissant insensiblement presque à partir de la base, finement aciculé au sommet, 2^e segment plus long

que le premier, avec une impression transversale près de la base, segment terminal fendu et allongé pour recouvrir en partie la tarière qui le dépasse environ des deux tiers de sa longueur.

Quatre spécimens ♀, nous ne connaissons pas le ♂. Ces insectes présentent un faciès particulier qui les fait reconnaître à première vue. Nous dédions avec plaisir ce bel insecte au Rév. M. Huard, ecclésiastique du Séminaire de Québec, qui se dévoue avec un zèle sans égal à l'étude des productions naturelles de notre pays.

(A continuer).

LES ZOOPHYTES INFUSOIRES DU CANADA.

Par le Dr. J. A. CREVIER.

1er Genre. AMIBE. *Amiba*, Ehrenb.

1. Amibe Majeure. *Amiba princeps*, Ehrenb. Fig. 24.

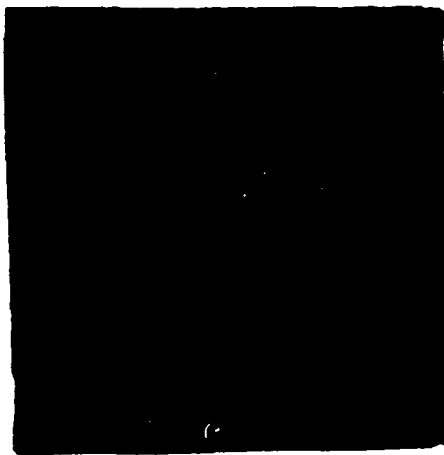


FIG. 24.

Large de 0.37 à 0.60, blanc jaunâtre. Remplie de granules qui réfractent fortement la lumière, et se portent ou refluent dans des expansions successivement formées, lesquelles sont diaphanes à l'extrémité et souvent très-longues.

Cette espèce se rencontre dans les

fossés et les flaques d'eau croupissantes, en automne et

FIG. 24.—*Amiba princeps*, grossie de 100 fois.

au printemps. J'ai eu occasion de la diviser plusieurs fois, chaque partie continuait à vivre et formait bientôt un animal complet.

2. Amibe de Kœsel, *Amiba Kœselii*.

Large de 0.2, diaphane, à expansions nombreuses, les unes très obtuses, les autres digitées et quelques-unes pointues ou déchirées.

Elle habite les eaux des marais et des étangs, souvent on la trouve fixée sur les plantes aquatiques.

3. Amibe diffluente. *Amiba diffluens*. Fig. 25.



Fig. 25.

Longue de 0.06 à 0.08, diaphane, contenant des granules ou corpuscules plus ou moins abondants et creusée spontanément de vacuoles, avec des expansions nombreuses, longues, arrondies à l'extrémité, quelquefois ramèuses.

On la trouve dans les eaux stagnantes et dans les marais, fixée sur les conferves et autres algues d'eau douce.

4. Amibe de Provancher. *Amiba Provancheri*. nov. sp.



Fig. 26.

Longue de 0.06, large 0.04, passant de la forme ronde à l'ovale allongé, offrant des expansions élargies et comme membranèuses à la base, et terminées par plusieurs expansions digitées, présentant des vacuoles et des parties nébuleuses

semi-opaques vers centre. Les granules quelle contient sont très distincts. J'ai capturé cette espèce nouvelle dans les eaux stagnantes d'une des carrières du Coteau St. Louis de l'île de Montréal, située au N. N. E. du Mont-Royal.

Elle est dédiée à Mr. l'abbé Provancher, le savant rédacteur du *Naturaliste Canadien*, l'auteur de la *Flore Canadienne* et de plusieurs autres ouvrages scientifiques des plus recommandables. Le zèle et l'ardeur infatigable avec

FIG. 25.—*Amiba diffluens*, grossie de 400 fois.

FIG. 26.—*Amiba Provancheri*, grossie de 500 fois.

laquelle le savant abbé, malgré sa faible santé, a fait marcher le progrès scientifique en Canada, lui méritent les plus grands éloges et la reconnaissance de tous les savants du pays et du monde entier. Il a enrichi notre faune de plus de deux cents espèces d'insectes nouvelles pour la science; et on ne sait encore où s'arrêteront les découvertes de notre éminent et infatigable Naturaliste. Gloire, honneur à son nom, qui sera éternisé dans les annales de la science!

5. Amibe de Gleichen, *Amiba Cleichenii*, Dujardin.

Longue de 0.03 à 0.07, passant de la forme ronde, globuleuse, à l'ovale très allongée, en se bilobant, se trilobant à à l'une des extrémités; susceptible de se dresser quelquefois en partie et présentant fréquemment des vacuoles et des parties nébuleuses, presque opaques au centre.

J'ai trouvé cette espèce au mois de Novembre, dans des eaux marécageuses, ainsi que dans une vieille infusion de foin qui datait de deux mois.

6. Amibe limace. *Amiba limax*, Dujardin.

Longue de 0.10, large de 0.03. Diaphane. arrondie aux deux bouts, très-peu lobée, glissant sur le verre dans une direction presque rectiligne; contenant des granules très distincts et des vacuoles très-prononcées.

On la rencontre dans les eaux bourbeuses et marécageuses, ainsi que dans les vieilles infusions faites avec des débris de plantes aquatiques ou des mousses.

7. Amibe goutelette, *Amiba guttula*, Dujardin.

Longue de 0.03 à 0.05. Diaphane, orbiculaire ou ovale, non lobée, glissant sur le verre dans une direction rectiligne, et contenant des granules très-distincts.

Elle se rencontre dans les eaux des rivières et dans celles des marais; elle est commune, mais très-difficile à observer, vu sa grande transparence, sa simplicité et la lenteur de ses mouvements.

8. Amibe déchirée. *Amiba lacerata*, Dujardin.

Longue de 0.007 à 0.003. Inégale, rugueuse, plissée et granuleuse, peu diaphane, à expansions élargies et comme membranées à la base, et terminées par plusieurs déchi-

rures, amincies à l'extrémité et adhérentes au verre comme du mucus. Une ou plusieurs vacuoles bien distinctes.

Cette espèce se trouve dans les eaux des étangs, ainsi que dans les infusions végétales.

9. Amibe verruqueuse, *Amiba verrucosa*, Dujardin.

Longue de 0.014 à 0.055. Globuleuse ou ovoïde, demi-transparente; à expansions courtes, cylindriques, obtuses, épaisses, souvent comme des verrues, à mouvements très-lents.

Elle appartient aux eaux stagnantes, ainsi qu'aux eaux de pluies conservées dans des vases en bois.

10. Amibe radiée, *Amiba radiosa*, Dujardin.

Masse globuleuse ou déprimée, diaphane, large de 0.008 à 0.020, d'où partent en rayonnant en tous sens, 6 à 10 expansions aiguës, presque filiformes, égalant deux fois environ le diamètre du corps, raides quand l'animal est en repos, mais s'infléchissant de diverses manières si l'on agite le liquide.

Les Amibes à expansions filiformes rayonnantes se rencontrent très-fréquemment dans la plupart des eaux stagnantes, dans les infusions de foin, de persil, de laitue, etc. J'ai vu ces amibes prendre la forme d'une étoile, d'un losange ou d'un trapèze symétrique ou d'un triangle isocèle, à côtés concaves et à angles prolongés en un long filament; de là les formes de flèches, de fleurs, de trompes, etc., que Losana a décrites comme autant d'espèces différentes.

11. Amibe à bras. *Amiba brachiata*, Dujardin.

Masse globuleuse de 0.015, longueur de 0.024 à 0.036, demi-transparente, lacuneuse et tuberculeuse, avec quatre à 6 expansions assez minces, cylindriques, droites ou sinuées, quelquefois bifides ou rameuses.

Elle se rencontre dans les infusions de chairs qui ont vieilles, ou dans les eaux demi putrides.

12. Amibe épaisse. *Amiba crassa*, Dujardin.

Longue de 0.03 à 0.05, plus ou moins arrondie, épaisse, rendue trouble par une grande quantité de granules; expansions circulaires, nombreuses, très-peu saillantes.

J'ai obtenu cette espèce par l'infusion d'algues marines provenant des côtes de la Rivière du Loup en bas.

13. Amibe rameuse. *Amiba ramosa*, Dujardin.

Masse globuleuse ou ovoïde, longue de 0.028 et large de 0.020, rendu trouble par une grande quantité de granules, et émettant de nombreuses expansions d'une largeur à peu-près égale, de 0.016 à 0.020, arrondies à l'extrémité, égalant la longueur de la masse et le plus souvent rameuses.

Elle se trouve dans l'eau des étangs et des marais, mais n'est pas commune.

14. Amibe gonflée. *Amiba inflata*, Dujardin.

Longue de 0.08, large de 0.06. Elle présente de nombreuses vacoles dont le centre est occupé par un globule huileux ; elle montre à la partie postérieure des prolongements filiformes et traînants, et sur son contour d'autres filaments immobiles formant comme une frange.

On la trouve dans les eaux stagnantes et dans les vieilles infusions.

15. Amibe festonnée. *Amiba multiloba*, Dujardin.

Elle est longue de 0.020 à 0.027, et se meut avec vitesse en émettant autour d'elle en divers sens dix à douze lobes arrondis en manière de feston, et prenant ainsi les formes les plus irrégulières que l'on puisse imaginer. C'est dans une infusion de fleur de blé vieillie que j'ai observé cette Amibe curieuse et rare.

J'ai observé un bon nombre d'Amibes, offrant des aspects différents de ceux que je viens de décrire ; il se peut que ce soit des variétés des espèces ci-haut indiquées. Je me propose de les décrire quand j'aurai eu occasion de les mieux observer.

“LE JOURNAL DE QUÉBEC” ET SES AVANCÉS.

La réponse que nous avons faite au *Journal de Québec*, dans notre dernier numéro, a mis Mr. Cauchon hors de lui-même. De là une avalanche d'injures à notre adresse.

Mr. Cauchon aime à fouiller, c'est un instinct qui lui est naturel. Bien que cent fois il ait reçu de rudes coups pour avoir été jouer du boutoir dans des champs qui lui étaient interdits, il ne s'est pas corrigé, et présente encore son museau à toutes les fentes. Les questions les plus délicates et les plus complexes, des sciences dont il ne possède pas même les premiers éléments, la vie privée des personnages les plus honorables etc., etc., ont eu maintes fois à souffrir de son intrusion.

Un jour, Mr. Cauchon veut se mettre en frais de faire de la théologie—dans un cas cependant où il suffisait du simple catéchisme—et il s'en va carrément prendre l'incarnation du Verbe pour l'Immaculée Conception de Marie! Averti de sa bétise, il traite de niais, dans un numéro subséquent, ceux qui ne l'ont pas compris, feignant de n'avoir pas commis l'erreur. C'est sa manière!

Les personnes les plus respectables et les plus haut placées ont eu maintes fois à souffrir de sa bave, témoins: Son Excellence le Gouverneur Caron, Mgr. de Montréal, Mgr. de Rimouski, Mr. le curé de St. Roch de Québec etc., etc. Il prétend dicter la loi et aux autorités civiles et aux autorités religieuses. Et quel est l'homme qui veut ainsi imposer sa dictature? Qu'on le demande aux journaux.

Il veut aujourd'hui patauger un instant dans le domaine de l'histoire naturelle. C'est au *Naturaliste Canadien* qu'il en veut. “C'est une revue sans civilisation, s'écrie-t-il, qui n'a rien d'original.” Et pour le prouver,

il attaque notre Flore publiée en 1862, lorsque le *Naturaliste* n'a vu le jour qu'en 1869!

“ L'écrivain, dit Mr. Cauchon, n'est à nos yeux qu'un naturaliste plagiaire.” Et pour preuve il produit un article du *Silliman Journal* de 1863, dans lequel Mr. Gray revendique en passant la propriété des GRAVURES que nous avons fait copier dans ses ouvrages. Mais avons-nous jamais réclamé une telle propriété? Nous ne sommes pas dessinateur; toutes les fois qu'il nous faut des gravures, nous passons nos auteurs à des artistes qui copient, ou bien nous transmettons des demandes aux éditeurs qui nous en envoient, sur payement, des électrotypes. Mais Mr. Gray ou tout autre nous a-t-il jamais reproché de lui avoir emprunté du texte sans lui en donner crédit?

Nous nous occupons fort peu de l'opinion que peut avoir de nous Mr. Cauchon, mais nous tenons à ce que la vérité soit partout respectée et à ce qu'on ne nous accuse pas de malhonnêteté sans en donner la preuve. Mr. Cauchon nous accuse de plagiat. Or, nous le défions de prouver que, soit dans notre Flore ou n'importe quel autre de nos écrits, nous ayons jamais donné du texte étranger comme étant de nous. Nous avons assez d'honneur, Dieu merci, pour ne pas nous attribuer ce qui ne nous appartient pas. Nous sommes aussi Mr. Cauchon, qui prétend qu'il n'y a rien d'original dans notre *Naturaliste*, de prouver que les deux cents nouveaux insectes et plus, que nous avons décrits, aient jamais été écrits par d'autres.

Mr. Cauchon nous trouve “ mauvais écrivain.” Rien de surprenant. Celui qui a voulu, à propos de français, faire la leçon à Villemain et corriger Bossuet, peut bien trouver que notre prose ne vaut pas la sienne. (1).

(1) Lorsque Mr. J. C. Taché rédigeait le *Courrier du Canada*, Mr. Cauchon s'était mis à critiquer chaque jour le *Courrier*, prétendant que Mr. Taché ne savait pas le français. Celui-ci, connaissant parfaitement l'instinct de son homme, intercala adroitement dans un article en réponse, un bout de la préface du Dictionnaire de l'Académie, par Villemain, avec un morceau empreint à un sermon de Bossuet. Et de suite Mr. Cauchon de trouver faute ici, faute là, et de faire passer les deux maîtres de la langue française pour des griffonneurs de papier, et rien de plus. “ Voyez le Dictionnaire de l'Académie, répliqua Mr. Taché, à telle page de la préface, et tel ser-

“ Vous n’êtes pas indépendant du gouvernement, continue Mr. Cauchon, puisque celui-ci vous donne quatre cents piastres par année pour votre revue.” Comme l’homme du *Journal* se peint bien là ! Vous recevez quelque chose du gouvernement ; donc vous êtes vendu ! Ce n’est pas le prix de votre travail, une compensation pour vos labeurs, un aide pour vous mettre en moyen de servir plus utilement la patrie que vous recevez là ; mais le prix de vos convictions.

Sachez, Mr. Cauchon, qu’il n’en est pas ainsi avec nous ; que le miroitage des écus est impuissant contre nos convictions ; que le gouvernement, tout puissant qu’il est, n’est pas encore assez riche pour les acheter. En recevant \$400 par année du gouvernement, nous prétendons que celui-ci reste encore notre débiteur ; parce que notre travail, quelque faible qu’il soit, est une œuvre nationale, que les membres du gouvernement apprécient d’une toute autre manière que l’écrivain du *Journal*, et que la postérité jugera aussi de même, nous en sommes certain. Si le métal n’exerçait pas une si forte impression sur les esprits, on verrait un plus grand nombre d’hommes indépendants, capables de louer les gouvernants sans en rien exiger, ou de blâmer leurs mesures tout en en recevant un juste salaire. Quant on laisse les personnalités à l’écart, et qu’on juge les actes des gouvernants d’une manière impartiale, on ne peut que leur être grandement utile. C’est peut-être ce que Mr. Cauchon n’a jamais fait, mais c’est ce que nous avons toujours pratiqué, nous.

Après avoir avoir été affublé d’un manteau d’ignominie tel que celui dont l’a couvert, de la tête au pieds, Mr. Tarte, dans le numéro du *Canadien* du 8 Septembre, il semble que Mr. Cauchon devrait être guéri pour toujours de l’envie de mettre le nez au foyer domestique de

mon de Bossuet dans tel volume et à telle page, et vous verrez que vous avez corrigé Villemain et Bossuet. Celui dont l’épiderme dut rougir alors, ne fut pas certainement Mr. Taché. Aussi pendant plus d’un mois qu’on rit du bon tour dans la capitale et ailleurs, Mr. Cauchon n’en rit jamais lui, que comme un chien qui mange des guêpes !

ses voisins. Cependant il n'en est rien ; c'est un instinct naturel chez lui, nous l'avons dit plus haut, il faut qu'il fouille toujours et partout. Laissez, Mr. Cauchou, à nos nombreux amis et à nos voisins à se plaindre de ce que nous sommes "querelleur," "acariâtre," difficile à vivre" etc., vous n'avez jamais eu à souffrir de notre présence dans votre intérieur, et nous vous assurons qu'il en sera toujours ainsi. D'ailleurs il vous faudrait d'abord vous débarrasser du nimbe dont vous a enveloppé Mr. Tarte, avant de vous permettre de parler de la vie privée de personnes honnêtes et respectables.

GEOLOGIE.

(Continué de la page 224).

XX.

LE DÉLUGE MOSAÏQUE.—OBJECTIONS CONTRE SA POSSIBILITÉ.

L'universalité du Déluge restreinte à la partie de la terre habitée par l'homme.—Toutes les eaux de la terre et de l'atmosphère insuffisantes pour couvrir le globe à 15 coudées au dessous des plus hautes montagnes.—Animaux conservés en dehors de l'arche.—Un rameau vert après plus de 10 mois de submersion.—Le diluvium jamais à plus de 1800 pieds d'élévation.—L'arche trop exigüe pour loger tous les animaux de la terre.—Comment rassembler tous les animaux en quelques jours?—Comment maîtriser et accommoder les serpents et autres animaux dangereux ?

Comme nous l'avons exprimé à la fin de notre dernier article, il nous faut maintenant aborder les objections qu'on a produites contre l'existence du Déluge ou sa possibilité, d'après le récit qu'en donne l'écrivain sacré.

L'existence du Déluge est un fait prouvé par la tradition et confirmé par la science. Mais ce Déluge a-t-il été universel? La Bible l'affirme, l'incrédulité le nie. Mais de quelle façon doit-on entendre l'universalité du Déluge? Est-ce une universalité dans le sens strict et rigoureux des termes dont se sert l'écrivain sacré, c'est-à-dire, que l'eau aurait couvert la terre entière jusqu'à une hauteur de quinze coudées au dessus des plus hautes montagnes; ou bien une universalité relative à la terre habitée par l'homme seulement? L'Eglise ne s'est pas prononcée sur cette question, et l'une ou l'autre de ces opinions peut être soutenue sans manquer à son autorité.

Autrefois les Pères et les théologiens soutenaient, sans examen aucun, que l'universalité du Déluge avait été absolue, que la terre entière avait été submergée, et que tous les hommes et les animaux avaient péri, à part ceux renfermés dans l'arche. Vossius en 1659 est le premier qui soutint l'opinion que l'universalité du Déluge ne devait s'entendre que de la partie du globe habitée par l'homme, de manière que toute la race humaine dût périr à part ceux renfermés dans l'arche. Et cette opinion a généralement dominé depuis; elle semble en effet mieux s'accorder avec le texte de la Bible et les raisons qui ont motivé le Déluge, et plus conforme aussi aux conclusions de la science après les études que l'on a faites du *diluvium* et des cavernes à ossements que l'on a rencontrées dans toutes les parties de la terre.

On objecte à cette opinion que le texte sacré est formel, que la terre entière fut submergée de manière à ce qu'il n'en restât pas le plus petit coin à sec.

“Alors, dit Jéhovah, j'exterminerai de la face de la terre l'homme que j'ai créé, j'exterminerai depuis l'homme jusqu'aux animaux, depuis le reptile jusqu'aux oiseaux du ciel.....” (Gen. VI, 7). “.....et j'exterminerai de dessus la terre toutes les créatures que j'ai faites.” (Gen. VII, 4).

“Et les eaux couvrirent toute la terre pendant cent cinquante jours. Toutes les créatures qui étaient sur la terre, depuis l'homme jusqu'aux bêtes, tant celles qui

rampent que celles qui volent dans l'air, tout périt; il ne demeura que Noé seul et ceux qui étaient avec lui." (Gen VII, 23, 24).

"Ce fut donc en vain, continue Chateaubriand, avec cette richesse de pinceau qu'on lui connaît: "que les temples se remplirent de suppliants, qui avaient peut-être renié la divinité toute leur vie; mais la divinité les renia à son tour, et bientôt on annonça que l'océan tout entier était aussi à la porte des temples. En vain les mères se sauvèrent avec leurs enfants au sommet des montagnes; en vain les amis disputèrent aux ours effrayés la cime des chênes; l'oiseau même chassé de branche en branche par le flot toujours croissant, fatigua inutilement ses ailes sur des plaines d'eau sans rivage. Le Soleil, qui n'éclairait plus que la mort, se montrait terne et violet comme un énorme cadavre noyé dans les cieux; les volcans s'éteignaient en vomissant de tumultueuses fumées, et l'un des quatre éléments, le feu, périt avec la lumière.

"Ce fut alors que le monde se couvrit d'horribles ombres, d'où sortaient d'effrayantes clameurs; ce fut alors qu'au milieu des humides ténèbres le reste des êtres vivants, le tigre et l'agneau, l'aigle et la colombe, le reptile et l'insecte, l'homme et la femme gagnèrent tous ensemble la roche la plus escarpée du globe: l'océan les y suivit, et soulevant autour d'eux sa menaçante immensité, fit disparaître sous ses solitudes orageuses le dernier point de la terre."

On ne peut exprimer en termes plus clairs et plus énergiques l'universalité absolue du Déluge, et Chateaubriand ne va pas au delà des expressions du texte sacré.

D'ailleurs dit D. Calmet, pourquoi faire agir Dieu contre les lois de la raison, en lui faisant construire par Noé une arche pour sauver 8 personnes avec certains animaux, n'eut-il pas été plus raisonnable de signifier à ces personnes de se retirer dans les pays qui n'étaient pas encore habités, si l'inondation n'eut pas dû les atteindre?

Malgré des textes si formels, nous pensons encore, avec Vossius, Mgr. Meignan, le P. Caussette, l'abbé Lam-

bert et la plupart des savants modernes, que l'universalité du Déluge ne doit s'entendre que la partie de la terre habitée, alors assez restreinte, et cela sans être en opposition avec le texte sacré, par ce que dans une foule d'endroits Moïse emploient des expressions dont le sens doit être restreint par certaines circonstances. Ainsi quand il dit que Dieu se parle à lui-même avant chacune de ses créations, il ne faut pas entendre que Dieu ait réfléchi pour déterminer le mode ou l'ordre de ces créations; quand il dit que Dieu approuve ses ouvrages en disant qu'ils sont bons, il ne faut pas entendre la surprise que peut éprouver un ouvrier qui, travaillant à un mécanisme quelconque, est tout étonné à la fin de l'harmonie de l'ensemble; quand il dit que Dieu s'est repenti d'avoir fait l'homme, il n'implique pas un changement dans la volonté de la Suprême Sagesse, mais que le père de l'humanité reçut de celle-ci un outrage dans ses sentiments paternels, etc. De même quand Moïse dit que les eaux du Déluge couvrirent toute la terre, on peut fort bien entendre qu'elles couvrirent toute la terre habitée par l'homme, puisque le Déluge n'étant qu'une punition du péché, ne devait avoir lieu que là où le péché avait été commis. D'ailleurs en considérant attentivement le texte même de l'écrivain sacré, les raisons qui ont motivé le Déluge, les expressions même dont l'auteur de la Genèse se sert pour qualifier les animaux, et les faits géologiques, on en vient raisonnablement à la conclusion que le Déluge a dû se borner à la partie de la terre habitée par l'homme. Il est même raisonnable de croire qu'une foule d'animaux féroces et dangereux, comme serpents, hyènes, tigres, etc., ont pu n'être pas renfermés dans l'arche et se conserver l'existence en se réfugiant sur le sommet de montagnes que n'atteignirent pas les eaux où en revenant de contrées éloignées où l'inondation ne s'était pas fait sentir.

Considérons aussi que Dieu a donné ses lois aux corps de la nature et qu'il ne les dérange pas en vain ces lois, en produisant des miracles. *Verum hoc est piè nugari*, disait Vossius. Or toutes les eaux de la terre jointes à celles de l'atmosphère auraient été insuffisantes pour couvrir la terre

entière par dessus les plus hautes montagnes. Il aurait donc fallu en créer de nouvelles. Tandis qu'en supposant que le Déluge Mosaïque aurait été causé par le soulèvement de quelques montagnes, telles que la chaîne du Caucase, par exemple, comme le pensent Marcel de Serres et autres, nous n'avons là qu'un phénomène semblable à ceux dont nous trouvons partout des preuves dans les âges géologiques. Est-ce que les plus hautes montagnes, comme les Cordillères, par exemple, ne contiennent pas de fossiles marins pour attester qu'avant d'élever aux nues leurs cimes altièrès, elles formaient le fond de vastes bassins, dans les eaux desquels s'agitaient les nombreux animaux marins dont elles conservent encore les restes ?

Voilà ce que soutenait Vossius. (1). Cette doctrine nouvelle alors émut vivement le monde religieux. La question fut soumise à la Congrégation de l'*Index*, et Vossius allait être condamné, lorsque le P. Mabillon (2) qui se trouvait alors à Rome, prit sa défense, défendit et soutint la même thèse, et amena la Sacré Congrégation à partager la même opinion, ou du moins à refuser la condamnation de Vossius.

Nous lisons au chapitre IX de la Genèse, v. 9 et 10 : *Ecce ego statuam pactum meum vobiscum, et cum semine vestro post vos. Et ad omnem animam viventem quæ est vobiscum, tam in volucris quam in jumentis, et pecudibus terræ cunctis, quæ egressa sunt de arca, et universis bestiis terræ.* Les eaux se sont retirées de la surface de la terre, Noé est sorti de l'arche avec sa famille et tous les animaux qu'il y avait renfermés. Le Seigneur dit au patriarche, pour le rassurer contre l'éventualité d'une répétition d'une semblable catastrophe : " Je vais faire une alliance avec vous et tous ceux

(1) Isaac Vossius naquit à Leyde en 1618, et mourut en Angleterre en 1688; il était chanoine de Windsor. Il avait enseigné le grec à Christine de Suède. Il se fit un grand nom par sa vaste érudition.

(2) Jean Mabillon, Bénédictin de St. Maur, l'un des plus illustres érudits produits par la France, naquit en Champagne en 1632, et mourut en 1707. Il fut envoyé par Colbert en Allemagne et en Italie pour recueillir des documents relatifs à l'histoire de France. On lui doit entre autres ouvrages : *Musæum Italicum*, 2 vols. 2-4°.

de votre race après vous. Et avec tous les animaux vivants qui sont avec vous, tant les oiseaux que les animaux ou domestiqués ou de la campagne, qui sont sortis de l'arche, et avec toutes les bêtes de la terre." Voilà bien clairement une mention de bêtes vivantes autres que celles qui avaient été renfermées dans l'arche. Quelles pouvaient être ces bêtes ? si non celles qui s'étaient trouvées dans ces régions qui n'avaient pas été soumises à l'inondation.

Mais alors dira-t-on, pourquoi faire entrer tant d'animaux dans l'arche, puisque les régions voisines pouvaient repeupler la terre ?

Nul doute que les vues de Dieu dans l'ordre donné à Noé étaient de faire entrer ces animaux pour sa nourriture d'abord, ensuite pour les sacrifices au sortir de l'arche, et enfin pour repeupler plus promptement la terre. Dieu veut détruire la race humaine, par ce que toute chair a corrompu sa voie. Or, l'homme seul est capable de pécher, de corrompre sa voie ; et rien de surprenant que le Déluge ait été restreint à la partie de la terre habitée par l'homme, la seule où se trouvaient les coupables, et que des animaux en dehors de cette partie aient pu être épargnés. D'ailleurs l'abbé Maupied, ce célèbre commentateur de l'écriture sainte, fait observer qu'il y a en hébreux deux mots pour signifier la terre : *adama*, qui signifie la terre cultivée, habitée, une région ; et *haretz*, qui signifie spécialement la terre en général. Or, quand Dieu dit dans le Chap. XVII qu'il va exterminer de la face de la terre les hommes qu'il a créés, il se sert du terme *adama*. On peut donc raisonnablement conclure de toutes ces raisons : que le Déluge quoique d'une universalité absolue dans sa généralité pour avoir passé sur toute la terre, puisque chaque région en fournit des preuves, a pu être restreint, en tant que punition du péché, à la portion du globe habitée par l'homme.

(A Continuer).

INSECTE NOMMÉ.

Mr. OI. Samson, St. Roch de Québec.

L'insecte que vous nous avez transmis, venant des Illinois, est la Cigale à dos blanc, *Cicada dorsata*, Say.

Cet envoi nous a été d'autant plus agréable que nous ne possédions pas encore cette belle espèce dans notre collection.

Des huit espèces que nous possédons maintenant, la Cigale à dos blanc est certainement la plus belle, si non la plus forte par la taille. Nulle ne présente des couleurs aussi gaies et aussi variées. Sur la tête et le prothorax domine un jaune verdâtre; le mésothorax est à fond noir avec taches rousses et jaunes et bordé d'une grosse ligne d'un blanc pur aux côtés et en arrière; l'abdomen est aussi à fond noir avec le premier et le dernier segment bordés de blanc; une ligne de gros points blanc se voit aussi au milieu de la ligne dorsale. Les ailes sont hyalines avec les nervures jaune-verdâtre. Longueur, du front à l'extrémité des ailes: deux pouces. Say, qui a donné le nom à cette espèce, dit qu'elle se rencontre dans le Missouri et l'Illinois. Son chant est plus aigu que celui de notre Cigale commune, la *pruinosa*, Say, et elle ne le fait entendre, dit Say, que lorsqu'elle prend son vol, allarmée par l'approche de quelqu'un. L'individu à nous transmis est une femelle, dépourvue par conséquent des organes propres à produire le chant particulier à ces insectes.

Voici la liste des 8 espèces que nous possédons maintenant:

1. *Cicada pruinosa*, Say. Notre Cigale la plus commune.
2. " *rimosa*, Say. Prise ici même, au Cap Rouge.
3. " *septemdecim*, Linné. Prise à Québec même.
4. " *tibicen*, Fabricius. Du Maryland.
5. " *dorsata*, Say. Des Illinois.
6. " *atrata*, Fabricius. De Chine, fort grosse.
7. " *maculata*, Drury. De Chine; ailes à taches jaunâtres.
8. " *sanguinolenta*, Fabricius. Des Indes. Corps rouge-sang; ailes très foncées.

Nous donnerons l'histoire de ces insectes dans notre prochain numéro.